



Tarifs accompagnant le Règlement d'utilisation (TVA incluse)

1. Cotisations				
Age	Abonnement	Prix	Accès à ...	Nombre de réservations
0 - 11	Kids Enfants jusqu'à 12 ans	gratuit	tous les documents de la Bibliothèque des Enfants et des Jeunes	3
12 - 17	Junior Jeunes de 12 à 18 ans	gratuit	tous les documents <i>sauf films et CD de musique</i>	3
12 - 17	Junior + Jeunes de 12 à 18 ans	Fr. 30.-	tous les documents	3
18 - 24	Formation Jeunes en formation de 18 à 25 ans	Fr. 40.-	tous les documents	3
18 - 63	Standard	Fr. 70.-	tous les documents	3
AHV, IV Kulturlegi BIS, SAB-CLP	Réduit Dès 64 ans, bénéficiaires d'une rente AI ou d'une Carte Culture	Fr. 50.-	tous les documents	3
18 - 99	Carte Plus	Fr. 200.-	tous les documents; sans limite	sans limite
12 - 99	Unique	Fr. 5.-	tous les documents (<i>prix à l'unité</i>)	3
12 - 99	Découverte	Fr. 20.-	tous les documents; valable 3 mois	3
18 - 99	Classe, crèche, groupe d'enfants	Fr. 40.-	tous les documents de la Bibliothèque des Enfants et des Jeunes; sans limite	3

2. Taxes de rappel et blocages		Prix
1er rappel:	Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans	3.00
	Adultes	5.00
2e rappel:	Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans	7.00
(après 6 jours ouvrables)	Adultes	12.00
3e rappel :	Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans	15.00
(après 6 jours ouvrables)	Adultes	27.00
4e rappel:	Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans	31.00
(après 6 jours ouvrables)	Adultes	52.00
5. Facture : valeur de remplacement des documents + taxes de rappel + fr 50.00 de frais forfaitaire par facture. Les frais forfaitaires et les taxes de rappel doivent être payés même si les documents sont rendus.		
6. Démarche juridique : Celle-ci est conforme à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Les frais qui en découlent sont dûs dans tous les cas. Dès l'ouverture de la démarche juridique, le compte reste bloqué pendant une année pour le prêt. La cotisation annuelle, même payée, ne sera pas remboursée.		
La bibliothèque se réserve le droit de bloquer un compte d'utilisateur, dès le moment où la somme des rappels dépasse les fr. 20.00 (enfants et jeunes fr. 10.00).		



3. <u>Prêt interbibliothèques</u>		
• Taxe forfaitaire par livre procuré:	Suisse	8.00
	Etranger	20.00
• Photocopies d'un article:	Suisse	8.00
	Etranger	20.00
A ces frais peuvent s'ajouter ceux perçus par la bibliothèque prêteuse (port, éventuels frais de rappels, etc.) Si la bibliothèque prêteuse choisit d'effectuer des photocopies pour répondre à la commande, les frais de reproduction sont à la charge de l'utilisatrice, resp. de l'utilisateur.		

4. <u>Taxe spéciale</u>		
• Remplacement étiquette RFID	par unité	2.00
• Remplacement de la carte d'utilisation		5.00
• Emission de la carte d'utilisation dès 18 ans		5.00

5. <u>Frais compensatoires pour perte ou détérioration</u>		
• Taxe forfaitaire	par unité	15.00
• Valeur de remplacement (documents disponible sur le marché)		
• Documents épuisés (Documentaires, classiques, archives)		
Frais de photocopies	par page	0.40
Frais de reliure (jusqu'à 48 pages)	par unité	10.00
Frais de reliure (plus que 48 pages)	par unité	30.00
• Frais de réparation selon travail		
• Si une réparation n'est plus possible, valeur de remplacement + taxe forfaitaire		
• Boîtier pour documents audiovisuels endommagé / perdu	par unité	2.00
• Etui pour CD-ROM / livre audio endommagé / perdu	par unité	10.00

Délais et limites de prêt

Média	Durée	Prolongation*	Quantité maximale
Livres	4 semaines	oui, 2x	10
Revue enfants/jeunes	4 semaines	oui, 2x	4
CD-ROM	4 semaines	oui, 2x	4
CD musique	2 semaines	oui, 2x	10
Livre audio	4 semaines	oui, 2x	4
Document sonore enfant / jeune	4 semaines	oui, 2x	4
Vidéo / DVD	2 semaines	non	4
Revue adultes	2 semaines	non	4
		*si pas de réservation	Maximum 10 documents par carte

Livres du prêt interbibliothèques	Délai fixé par la bibliothèque prêteuse
Les indications d'âge fixées par la loi sont appliquées pour le prêt de cassettes vidéos ou DVD à des jeunes.	